

Public visé : Ouvriers
intérimaires ou d'entreprises
débutant sur chantiers BTP

Pré-requis : Comprendre
oralement le français

Durée : 14 heures soit 2 jours

**Nombre de stagiaires par
session :** De 8 à 12 stagiaires
maximum

Dates : 13 et 14 janvier 10 et
11 février 3 et 4 mars 8 et 9
avril et 5 et 6 mai.

Lieu: Besançon

**Méthodes et moyens
pédagogiques :**

Théorie en salle + mise en
œuvre pratique – Chasse aux
risques

Méthodes d'évaluation :

Test final PASI sur plateforme
nationale

Accessibilité au PSH : un
accompagnement personnalisé
peut être engagé pour faciliter
leur parcours

Coût : 300€ HT/Stagiaire

Validation : Attestation de
formation + PASI BTP

**Débouchés, poursuite
d'études et passerelles :** Non

**Taux de satisfaction stagiaire
2024 :** 100% à plus de 75% de
satisfaction

Nombre de stagiaires formés :
150

Cette formation vise à donner des bonnes pratiques sécurité
afin de réduire la sinistralité chez les intérimaires intervenant
sur chantiers BTP

Contenu de la formation

1/Enjeux de la sécurité et définition des notions

2/Mécanismes de l'accident

3/EPI, EPC et rôle de chacun

4/Règles, procédures, réactions en cas d'urgence

5/Inventaire et traitement des risques

- Règles de vie sur chantier et situation d'urgence- Origine des risques
- Energies: électricité, gaz, air comprimé
- Déplacements et accès
- Engins, véhicules
- Hauteur: travaux et accès
- Ensevelissement
- Stabilisation en phase provisoire
- Travaux à proximité de voie de circulation
- Outillages électroportatifs
- Elingage

6/Chasse aux risques BTP : Mise en pratique

Accessibilité aux personnes handicapées :

L'Ecole des TP adapte les conditions d'accueil à ses formations et d'accès de
ses locaux pour les publics en situation de handicap. Pour échanger sur les
adaptations possibles, contactez notre référent handicap.